

CABINET CARTIER

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Rouen

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rouen

26, Rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN - Tél. 02 35 71 00 73 - Fax 02 35 71 78 89

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA SEINE MARITIME

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2006

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Seine Maritime, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration et remis aux associations adhérentes. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous devons formuler des réserves sur les points suivants :

- l'annexe des comptes annuels devrait être complétée d'informations relatives aux comptes de capitaux et de fonds dédiés notamment quant à l'origine de ces fonds et à leur emploi futur.

- Les comptes du service des tutelles aux prestations sociales ont été arrêtés compte tenu d'un prix mois gestion de 277,47 euros sur lequel la commission départementale d'apurement ne s'est pas encore prononcée.

- le poste provisions pour risques et charges comprend toujours une provision pour grosses réparations d'un montant de 363 834,22 euros dont la justification suppose l'absence de financement extérieur des dépenses correspondantes et leur inscription ultérieure en charges

- par ailleurs, la provision pour congés payés est enregistrée parmi les provisions pour risques et charges alors qu'elle devrait figurer au poste Dettes fiscales et sociales à la rubrique Personnel et comptes rattachés. De plus le montant provisionné à ce titre s'élève à 340 385,56 euros alors que l'engagement total correspondant s'établit à 407 157,60 euros.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes figurant dans l'annexe qui précisent que:

- la provision pour engagement de retraite a été ajustée sur l'exercice d'un montant de 189 039,22 euros à 204 385,87 euros alors que l'intégralité de ces engagements ont été évalués à la clôture à 441 974,60 euros (rubrique C-b page 8).

- l'UDAF s'engage à prendre en charge sur ses fonds propres la totalité des reliquats de congés trimestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2004 (rubrique E page 8).

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note C. b) a) 1) page 8 de l'annexe mentionne le montant de l'engagement en matière de retraite des salariés et précise les principaux paramètres et leurs modalités de calcul. Nous avons vérifié d'une part la permanence de la méthode retenue et d'autre part par sondage les évaluations réalisées. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables qui ont été suivis par votre association, nous avons ainsi vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

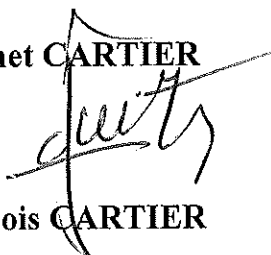
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes présentés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes de l'Association.

Fait à Rouen, le 7 juin 2007

Cabinet CARTIER



François CARTIER

UDAF Global
Institution et Services
BILAN ACTIF

au

31/12/2006

ACTIF	BRUT	AMORTISSEM PROVISIONS	NET	
			31/12/2006	30/12/2005
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licences, Progiciels & Logiciels	73 666,95	62 241,35	11 425,60	7 422,67
Immob.Incorpor.autres & en-cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Agencem. & Aménagem. des Terrains				
Constructions	164 040,84	91 536,13	72 504,71	81 014,26
Install. techn., Matériels & Outillages				
Installations, Agencem. & Aménagem.	370 637,22	263 406,74	107 230,48	144 156,60
Matériel de Transport				
Matériel de Bureau				
Matériel Informatique	272 132,26	227 473,79	44 658,47	60 532,69
Mobillier & divers	37 005,64	24 473,77	12 531,87	16 084,96
Immobilisations corporelles en cours				
Immobil.grevées de droit (commodat)				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations & Créances rattachées	777,49		777,49	777,49
Prêts				
Dépôts & Cautionnements	16 332,96		16 332,96	9 832,96
Autres				
F.S.L. et autres Fonds				
Prêts et autres créances				
TOTAL I	934 593,36	669 131,78	265 461,58	319 821,63
Stocks				
CREANCES GESTION				
Usagers et Organismes financeurs	292 724,61		292 724,61	471 782,36
Etat - Subventions à recevoir				6 098,00
Autres créances	133 126,83		133 126,83	190 713,33
COMPTES GERES DES TIERS				
Débiteurs, Particuliers & Organismes	132 809,49		132 809,49	124 445,76
COMPTES FINANCIERS (GESTION)				
Valeurs Mobilières de Placement	1 001 347,85		1 001 347,85	
Banques, CCP, Caisse	809 132,77		809 132,77	1 528 497,64
COMPTES FINANCIERS (TIERS)				
Valeurs Mobilières de Placement				
Banques, CCP, Caisse	5 177 643,02		5 177 643,02	4 377 208,91
TOTAL II	7 546 784,57		7 546 784,57	6 698 746,00
Charges constatées d'avance	30 605,00		30 605,00	21 711,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL III	30 605,00		30 605,00	21 711,36
TOTAL ACTIF	8 511 982,93	669 131,78	7 842 851,15	7 040 278,99

au 31/12/2006

PASSIF	31/12/2006	30/12/2005
Fonds Associatif sans droit de reprise	55 034,09	55 034,09
Ecart de Réévaluation		
Subventions d'Investissement non renouvelables	581 449,35	581 449,35
Réserves autres que sur Projets Associatifs	67 965,47	21 341,06
Réserves sur Projets Associatifs		
Report à Nouveau	-20 044,92	-47 482,69
Résultat de l'Exercice	-98 454,44	27 437,77
Subventions d'Investissement renouvelables		
Sous-total Fonds Propres	585 949,55	637 779,58
Fonds Associatif avec droit de reprise		
Dotations p/alimentation fonds gérés p/compte de tiers		
Provisions réglementées		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Droits des propriétaires (commodat)		
Sous-total Fonds Propres assimilés		
TOTAL I	585 949,55	637 779,58
Provisions pour Risques	80 000,00	73 948,81
Provisions pour Charges	908 605,65	964 886,41
TOTAL II	988 605,65	1 038 835,22
Fonds dédiés sur Projets Associatifs	132 919,73	121 666,94
Fonds dédiés sur autres opérations	218 642,86	226 791,24
TOTAL III	351 562,59	348 458,18
DETTES		
Comptes de Gestion		
Emprunts et dettes auprès des établissem. de crédit (1)	37 603,99	73 247,58
Dettes sur Congés Représentation		
Dettes Financières diverses (2)		
Avances & Subventions à reverser		
Fournisseurs et comptes rattachés	241 992,78	98 449,19
Dettes Fiscales et Sociales		
Personnel et comptes rattachés	5 421,80	11 109,83
Sécurité Sociale & Organismes Sociaux	202 775,09	201 125,54
Etat et Collectivités Publiques	21 672,00	19 297,00
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Dettes autres	87 558,23	87 856,10
Comptes gérés des tiers		
Particuliers, comptes gérés (tutelles)		17 065,20
Particuliers, autres		
FSL et autres Fonds, particuliers	5 310 176,98	4 501 654,67
Organismes & dettes autres		
TOTAL IV	5 907 200,87	5 009 805,11
Produits constatés d'avance	9 532,49	5 400,90
TOTAL V	9 532,49	5 400,90
TOTAL PASSIF	7 842 851,15	7 040 278,99

(1) dont à plus d'un an :

(2) dont concours bancaires :

UDAF Global
Institution et ServicesCOMPTE DE RESULTAT
(en liste)

EXERCICE

2006

LIBELLES	2006	2005
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des Tutelles	4 661 845,49	3 979 592,67
Produits & Prestations de Services autres	50 102,46	726 407,37
Fonds Spécial	213 845,98	209 058,08
Subventions de Fonctionnement autres	198 249,87	187 093,02
Reprises sur Amortiss.& Provis., Transferts de Charges	296 795,53	854 542,23
Produits de Gestion courante autres	42 057,54	44 889,74
Total des Produits d'Exploitation (I)	5 462 896,87	6 001 583,11
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats stockés, Approvisionnements autres	52 411,19	57 268,49
Variations de Stocks		
Achats et Charges Externes autres	1 030 176,35	1 049 611,82
Impôts, Taxes et versements assimilés	334 920,90	360 517,68
Salaires et Traitements	2 581 550,34	2 830 395,36
Charges Sociales	1 214 949,67	1 290 299,93
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	97 679,48	115 361,59
Dotations aux Provisions sur Immobilisations		
Dotations aux Provisions sur Actif Circulant		
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	163 394,95	74 434,28
Subventions versées aux Associations	17 023,39	16 751,51
Charges de Gestion courante autres	31 312,57	22 397,70
Total des Charges d'Exploitation (II)	5 523 418,84	5 817 038,36
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-60 521,97	184 544,75
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres	17 269,56	8 079,98
Intérêts et Produits assimilés autres		2 761,71
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges	20 783,29	20 425,57
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
Total des Produits Financiers (III)	38 052,85	31 267,26
CHARGES FINANCIERES		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilées	2 202,49	4 249,81
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
Total des Charges Financières (IV)	2 202,49	4 249,81
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	35 850,36	27 017,45
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-24 671,61	211 562,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion & Divers	35 029,82	49 593,17
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. sur Provisions, Transferts de Charges		3 333,43
Total des Produits Exceptionnels (V)	35 029,82	52 926,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges Exceptionnelles / Opérations de Gestion & I.S.	65 663,52	27 719,75
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. aux Amortissements et Provisions		
Total des Charges Exceptionnelles & I.S. (VI)	65 663,52	27 719,75
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-30 633,70	25 206,85
5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)	-55 305,31	236 769,05
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	1 777,66	29 117,10
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	44 926,79	238 448,38
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)	5 537 757,20	6 114 894,07
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)	5 636 211,64	6 087 456,30
6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE	-98 454,44	27 437,77

ANNEXE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2006

A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

I. concernant la structure :

Elle comprend trois services :

• Le service INSTITUTION (appelé également « CONSOLIDE INSTITUTION ») réunit les activités suivantes :

- INSTITUTION
- REAAP (Réseau d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité) créé en 2001
- ASLL (accompagnement social lié au logement) créé en 2002
- ATF (aide aux tuteurs familiaux) créé en 2002
- PRP (plan de redressement personnel – loi Borloo) créé en 2004.

• Le service TPS (tutelle aux prestations sociales) comprenant les TPSE (enfants) mais sans les TPSA (adultes) qui ont été transmises au service TMP.

• Le service TMP (tutelle majeurs protégés) réunit deux activités :

- la tutelle aux majeurs protégés (tutelles, curatelles d'état et depuis 2005 la TPSA)
- la REGIE2

II. concernant l'activité :

a) le service TPS

Le service TPS enregistre une nouvelle baisse d'activité :

La TPSE :

- En 2004 : 5514 mois de gestion
- En 2005 : 5247 mois de gestion
- En 2006 : 5020 mois de gestion

Soit une perte de 247 mois pour l'année 2006 qui correspond mensuellement à 21 dossiers.

b) le service TMP

Le service TMP voit une reprise de la progression de son activité :

- En 2004 : 302 nouvelles mesures contre 193 terminées soit une progression de 109
- En 2005 : 281 nouvelles mesures contre 161 terminées soit une progression de 120
- En 2006 : 310 nouvelles mesures contre 201 terminées soit une progression de 109

c) le service GESTION INSTITUTION

• **L'activité INSTITUTION** : toutes les actions prévues au précédent dossier d'attribution du fond spécial ont été mises en place. La réalisation et la finalisation du projet institutionnel se poursuit. Dans le cadre de ce projet, il est prévu le déménagement de l'UDAF en 2009.

• **L'activité REAAP** : les actions habituelles ont été réalisées :

- l'animation des comités locaux de ROUEN-ELBEUF, DIEPPE, LE HAVRE
- l'organisation de réunions thématiques
- l'accompagnement technique des promoteurs d'actions

Le forum de ROUEN prévu sur 2006, s'est réalisé sur 2007.

L'action collective de Dieppe, a été effectuée sur 2006. Le reliquat du financement reçu sur 2006 sera utilisé pour la poursuite de l'action en 2007.

• **L'activité ASLL** : l'activité du service ASLL en 2006 reste dense. L'action menée couvre les 2/3 du département. Le quota conventionnel fixé par le département a été dépassé 8 mois sur 12 en 2006. Le nombre de prise en charge de dossiers est donc largement conforme aux engagements conventionnels.

• **L'activité ATF** : activité stagnante. L'absence de financement rend difficile son développement.

• **L'activité PRP** : activité soutenue mais qui n'a pas permis sur 2006 de pérenniser des emplois.

III . concernant les effectifs :

a) le service TPS

La diminution observée de la l'activité (TPSE et TPSA) du service depuis 2003, s'est traduite par des décisions de transfert de personnel vers le service TMP. De plus, le personnel s'occupant anciennement de la TPSA a été transféré sur le service TMP, car celui-ci reçoit depuis l'exercice 2005 les produits de la TPSA.

Le résultat de 2006 reflète la nécessité d'adapter l'effectif de la TPSE, et ainsi satisfaire les besoins croissants du service TMP en faisant de nouveaux transferts vers ce service sur l'exercice 2007.

L'ETP de 2003 de 33,04 ETP est passé de 29,70 ETP sur 2004, puis 25,31 ETP pour 2005, et reste à peu près constant sur 2006 pour 26,08 ETP.

Le financement du service est basé à la fois sur le nombre de mois de gestion facturés et le nombre de délégués ETP. L'ETP délégué de 2002 est de 18,95 ETP, pour 2003 à 17,59 ETP, à 15,47 ETP pour l'exercice 2004, puis 14,32 ETP pour 2005, et enfin un effectif à peu près constant pour 2006 de 14,14 ETP. Cette situation a une forte incidence sur le prix mois de gestion réalisé et prévisionnel, et le résultat de 2006 vient confirmer la nécessité de transferts supplémentaire vers le service TMP, celui-ci ayant des besoins, et d'adapter l'ETP à l'activité de la TPSE gérée par le service TPS.

b) le service TMP

L'effectif total du service (hors TPSA) est passé de 39,22 ETP pour l'exercice 2002, à 42,02 ETP pour l'exercice 2003, à 45,33 ETP pour 2004, à 58,36 ETP pour 2005, et enfin à 62,23 ETP pour l'exercice 2006, qui correspond aux embauches autorisées pour l'accroissement d'activité. Les données ci-dessus tiennent compte, pour 2005 et 2006 du passage de 3 délégués à temps plein du service TPS vers le service TMP, pour assurer l'activité des TPSA désormais financée par la DGF.

c) le service GESTION INSTITUTION

- L'activité INSTITUTION : l'Action Générale est principalement menée par une animatrice à temps plein (1 ETP) sous la responsabilité du directeur.
- L'activité REAAP : un délégué TPS a été transféré à cette activité le 01/04/2001. Depuis l'exercice 2006, ce service développe de nouvelles activités (forum, action collective) qui bénéficient d'un financement spécifique; à terme elles nécessiteront un emploi administratif. Le projet sera présenté aux financeurs.
- L'activité ASLL : aucune évolution significative n'a été constatée pour ce service, à l'exception d'un emploi CEC jusqu'au 31/08/2006 dans le cadre d'un CDD.
- L'activité ATF : pas de personnel affecté.
- L'activité PRP : personnels volontaires des services TPS et TMP.

IV . concernant la STRUCTURE FINANCIERE :

✓ investissements importants :

a) le service TPS

Progiciels et logiciels pour 6302,92 €
Réfection sols et bureau du RC rue de l'hôpital 2123,47 €
Achat de matériel informatique pour 3998,47 €

b) le service TMP

Progiciels et logiciels pour 6252,09 €
Réfection sols et bureau rue Morand 10644,40 €
Achat de matériel informatique pour 5294,33 €

c) le service GESTION INSTITUTION

- L'activité INSTITUTION :
Progiciels et logiciels pour 1169,09 €
Achat de matériel informatique pour 933,00 €

- L'activité REAAP :
Aucun investissement important en 2006
- L'activité ASLL :
Aucun investissement important en 2006
- L'activité ATF :
Aucun investissement important en 2006
- L'activité PRP :
Aucun investissement important en 2006

✓ financements obtenus :

a) le service TPS

Les travaux et achats sont entièrement autofinancés par le service.

b) le service TMP

Les travaux et achats sont entièrement autofinancés par le service.

c) le service GESTION INSTITUTION

- L'activité INSTITUTION : les travaux et achats sont autofinancés par le service, le financement du service est assuré par l'UNAF.
- L'activité REAAP : les travaux sont autofinancés par le service. Le financement est assuré à parts égales entre les signataires de la convention de fonctionnement. Il y a depuis 2006 des financements spécifiques pour une ou des actions ponctuelles, ou événements particuliers et financés par divers financeurs (DDASS, communes, CAF, MSA). Sur 2006, il y a eu une action réalisée avec financement spécifique en plus du financement pour le fonctionnement. Nous avons reçu également des fonds pour la réalisation d'un Forum qui, initialement prévu pour 2006, s'est tenu en 2007. Les retraitements comptables nécessaires ont été effectués.
- L'activité ASLL : les achats sont autofinancés par le service (financement assuré par le Conseil Général)
- L'activité ATF : pas d'investissement.
- L'activité PRP : les achats sont autofinancés par le service (financement assuré dans le cadre de la loi Borloo).

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément :

- ✓ Au plan comptable 2000 portant rattachement à l'arrêté interministériel du 27/04/1982 et au décret du 29/11/1983 relatifs au plan comptable général, assorti des adaptations spécifiques au secteur, ainsi qu'au règlement 99.01 du 16/02/1999 du comité de réglementation comptable.
- ✓ A la charte UNAF/UDAF 1997

- ✓ A l'approbation du plan comptable des fonds de solidarité logement.
- ✓ Aux principes comptables de base.

Les méthodes de présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Les comptes annuels 2006 reprennent des charges dites de « structure » réaffectées de l'institution vers les services TPS et TMP.

Elles ont été évaluées de manière constante. En 2005, le compte « transferts de charges » a été mouvementé, alors qu'en 2006 seuls les comptes de charges des services concernés l'ont été, ce qui reflète plus exactement la réalité des coûts de fonctionnement de chaque service.

Le changement de présentation ci-dessus évoqué peut-être résumé comme suit :

COMPTES DE CHARGES	INSTITUTION		
	2006	2005	2005 retraité
602 Achats stockés, approvisionnements autres	507,85	5752,22	749,78
606 Achats non stock.de matières et fournitures	1095,67	10625,05	1062,51
60 TOTAL Achats	1603,52	16377,27	1812,29
612 Redevances de crédit bail	51,41	237,26	51,42
613 Locations	849,26	11452,47	1157,89
615 Entretien, Réparations et Maintenanances	10316,46	23896,96	2400,87
616 Primes d'assurances	3572,65	3961,50	905,51
618 Divers documentations	5157,18	5946,38	594,64
61 TOTAL Services Extérieurs	19946,96	45494,57	5110,33
622 Rémunérations d'intermé.d.et honoraires	8156,80	9191,55	9191,55
623 Publications, Relations publiques	1417,95	782,27	782,27
625 Déplacements, Missions, Réceptions	15638,88	15134,05	15134,05
626 Frais Postaux et Télécommunications	1231,7	14432,67	1443,27
627 Services Bancaires et assimilés	37,5	36,6	36,6
628 Cotisations et prest.de services autres	220,34	2951,30	475,58
62 TOTAL Autres Services	26703,17	42528,44	27063,32
	48253,65	104400,28	33985,94
Ecart 2005/ 2005 retraité			70414 ,34

COMPTES DE PRODUITS	INSTITUTION		
	2006	2005	2005 retraité
791 Transferts de charges d'exploitation	24327,73	80971,76	10557,42
79 TOTAL Transferts de charges	24327,73	80971,76	10557,42
Ecart 2005/ 2005 retraité			70414 ,34

C. NOTES SUR LE BILAN :

a) BILAN ACTIF :

b) crédit-bail :

Nature de biens	Valeur au contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances totales	Restant à payer	Service concerné
Constructions						
Agencements						
Matériels et outillages						
Matériels informatiques	24583,33 €	22/12/2003	36 mois	33001,20 €	0 €	1/3 TPS 2/3 TMP
Matériel de bureau (standard)	17893,20 €	06/01/2004	20 trimes.	17893,20 €	7289,68 €	tous
Mobilier						
TOTAUX	42476,53 €			50894,40 €	7289,68 €	

b) Amortissements pour dépréciations :

Nature de biens	Mode d'amortissement	Durée moyenne	Particularités
Constructions			
Agencements	Linéaire	2 ou 4 ans ou 10 ans	Selon la nature de l'agencement
Matériels et outillages	Linéaire	10 ou 5 ans	Selon la nature du matériel
Matériels informatiques	Linéaire	2 ans	
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans	
Mobilier	Linéaire	10 ou 5 ans	Selon la nature du mobilier
Logiciels	Linéaire	2 ans	

c) Actif circulant et actif immobilisé :

1) Etat des échéances des créances :

CREANCES	Montant brut	ECHEANCES	
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
Créances rattachées à des participations.	777,49 €		777,49 €
Prêts			
Autres créances	16332,96 €		16332,96 €
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
Créances usagers et financeurs	292724,61 €	292724,61 €	
Autres créances	133126,83 €	133126,83 €	
TOTAL	442961,89 €	425851,44 €	17110,45 €

2) Produits à recevoir: voir tableau ci-dessous si nature et montants exceptionnels ou importants.

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
41126410	subvention	976,81 €	CAF ELBEUF 2006	REAAP
41126413	subvention	450,00 €	CAF ELBEUF 2006	REAAP
41126414	subvention	3500,00 €	CONS.GENERAL 2006	REAAP
41126510	subvention	22000 ,00 €	CONS.GENERAL 2006	ASLL
TOTAUX		26926,81 €		

3) Charges constatées d'avances : Charges liées à l'exploitation courante de l'association. Il n'y a pas de charges constatées d'avances exceptionnelles ou importantes.

b) BILAN PASSIF :

a) Provisions pour risques et charges :

1) provision pour indemnités de départ à la retraite :

SERVICE	Total engagement retraite 31/12/06	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année
TPS	98180,40 €	170096,10 €	-90369,40 €	18453,70 €
TMP	92475,69 €	9666,01 €		82809,68 €
INSTITUTION	1949,28 €	602,53 €		1346,75 €
REAAP	11780,50 €	8674,58 €		3105,92 €
ASLL				
TOTAUX	204385,87 €	189039,22 €	-90369,40 €	105716,05 €

Les salariés bénéficient au moment de leur départ à la retraite d'une indemnité fixée par la convention collective. L'engagement enregistré en comptabilité au 31/12/2006 s'élève à : **204 385,87 €**. Conformément aux conclusions de la commission du 20/07/1997 de la DDASS, la provision ne concerne que les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans au 31/12/2005.

On remarquera que l'engagement total de l'association déterminé nominativement en fonction des paramètres suivants :

- l'âge du salarié à la date de clôture
- sa probabilité d'atteindre l'âge de 60 ans dans l'entreprise
- l'ancienneté acquise à la date de la clôture
- l'indemnité conventionnelle à l'âge de 60 ans
- Une actualisation nette des revalorisations de salaires de 2 %

s'élève à : **441 974,60 €** au 31/12/2006. En conséquence les montants non provisionnés par services sont les suivants :

SERVICE	Total provisionné en retraite 31/12/06	Total engagement article 18	Différence
TPS	98180,40 €	225649,14 €	-127468,74 €
TMP	92475,69 €	184282,64 €	-91806,95 €
INSTITUTION	1949,28 €	6318,67 €	-4369,39 €
REAAP	11780,50 €	20799,63 €	-9019,13 €
ASLL		4924,52 €	-4924,52 €
TOTAUX	204385,87 €	441974,60 €	237588,73 €

Important : il a été transféré, du compte provision du service TPS au compte provision du service TMP, la somme de 66490,92 €. Cette somme correspond à l'engagement de retraite constitué par le service TPS au 31/12/2005 relatif à trois salariés qui ont été transférés début 2006 vers le service TMP. Ce montant a fait l'objet de la constatation d'une dette du service TPS envers le service TMP, et d'une créance du service TMP sur le service TPS, ceci par le mouvement des comptes de liaison 18500000.

2) Provision pour congés à payer

SERVICE	Total engagement CP	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année
TPS	137071,68 €	169757,87 €	-32686,19 €	
TMP	181067,84 €	210402,50 €	-54185,40 €	24850,74 €
INSTITUTION	9217,28 €	7726,83 €		1490,45 €
REAAP	6996,23 €	1864,66 €		5131,57 €
ASLL	6032,53 €		-1515,27 €	7547,80 €
PRP		1432,93 €	-1432,93 €	
TOTAUX	340385,56 €	391184,79 €	-89819,79 €	39020,56 €

La provision pour congés payés est calculée en tenant compte à la fois du solde de congés restant à prendre au 31/12 sur la période de détermination des droits en cours et sur la période précédente.

Compte tenu de la position prise par la DDASS (refus de la constatation comptable des droits acquis par le service TMP), la provision figurant au bilan au 31/12/2006 est inférieure, à concurrence de 66772,04 € au montant de l'engagement réel (247 839,88 €).

Remarque : en application des principes ci-dessus rappelés, la provision constituée en 2005 qui avait impacté le résultat du service TMP à hauteur de 46624,41 € a été virée en réserves sur 2006.

Important : il a été transféré, du compte provision du service TPS au compte provision du service TMP, la somme de 24850,74 €. Cette somme correspond à l'engagement de provision pour congés payés constitué par le service TPS au 31/12/2005 relatif à trois salariés qui ont été transférés début 2006 vers le service TMP. Ce montant a fait l'objet de la constatation d'une dette du service TPS envers le service TMP, et d'une créance du service TMP sur le service TPS, ceci par le mouvement des comptes de liaison 18500000.

3) Provision pour risque d'emploi :

SERVICE	Total engagement au 31/12	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année
TPS		16294,16 €	-16294,16 €	
TMP	30000,00 €			30000,00 €
INSTITUTION	50000,00 €	3813,73 €	-3813,73 €	50000,00 €
REAAP		2430,39 €	-2430,39 €	
ASLL		2761,36 €	-2761,36 €	
PRP				
TOTAUX	80000,00 €	25299,64 €	-25299,64 €	80000,00 €

Reprises des provisions antérieurement constituées, devenues sans objet, et constatation des risques en-cours au 31/12/2006.

4) Provision pour risque d'ajustement du prix mois gestion :

SERVICE	Total engagement au 31/12	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année
TPS		42743,17 €	-42743,17 €	
TOTAUX		42743,17 €	-42743,17 €	

Reprise de cette provision devenue sans objet.

5) Provision pour points :

SERVICE	Total engagement au 31/12	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année
TPS		41036,95 €	-41036,95 €	
TMP		7329,49 €	-7329,49 €	
INSTITUTION		2461,74 €	-2461,74 €	
REAAP				
ASLL				
PRP				
TOTAUX		50828,18 €	-50828,18 €	

Reprise de cette provision devenue sans objet.

6) Provision pour grosses réparations :

SERVICE	Total engagement au 31/12	Total provision antérieure	Réduction sur l'année	Complément sur l'année
TPS				
TMP	257443,62 €	257443,62 €		
INSTITUTION	106390,60 €	76390,60 €		30000,00 €
REAAP				
ASLL				
PRP				
TOTAUX	363834,22 €	333834,22 €		30000,00 €

b) Etat des échéances des dettes :

DETTES	Montant brut	ECHEANCES	
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<u>Dettes financières :</u>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37603,99 €	37603,99 €	
Emprunts et dettes financières diverses			
<u>Autres dettes :</u>			
Dettes fournisseurs	241992,78 €	241992,78 €	
Dettes fiscales et sociales	229868,89 €	229868,89 €	
Autres dettes	87558,23 €	87558,23 €	
TOTAL	597023,89 €	597023,89 €	

c) sûretés réelles accordées : néant

TYPE	Bien donné en garantie	Montant de la dette au 31/12	Echéance finale de la dette
Nantissement			
Hypothèque			
TOTAUX			

d) Produits constatés d'avances : voir tableau ci-dessous si nature et montants exceptionnels ou importants.

COMPTES	NATURE	MONTANT	particularités	SERVICE
<u>48700000</u>	Subvention REAAP	10850,00 €	Subvention notifiée sur 2006. action réalisée sur 2007.	<u>REAAP</u>
TOTAUX		10850,00 €		

D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

a) Subventions :

NATURE	FINANCEUR	SERVICE	MONTANT	CONDITIONS
Fonds spécial	UNAF	INSTITUTION	213845,98 €	
Médailles	Conseil général	INSTITUTION	6098,00 €	
REAAP	Conseil général	REAAP	24283,29 €	
REAAP	CAF ROUEN	REAAP	8916,74 €	
REAAP	CAF DIEPPE	REAAP	7240,99 €	
REAAP	CAF ELBEUF	REAAP	977,22 €	
REAAP	CAF LE HAVRE	REAAP	7149,45 €	
REAAP	MSA	REAAP	1000,00 €	
REAAP	DRAC	REAAP	1000,00 €	
REAAP	COMMUNE	REAAP	1000,00 €	
REAAP	DDASS	REAAP	30584,18 €	
ASLL	Conseil général	ASLL	110000,00 €	Dont 22000 € à recevoir. Conditions remplies attente des fonds
TOTAUX			412095,85 €	

b) Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs :

Pour les montants significatifs, détail et comparaison avec l'exercice précédent dans les tableaux ci-dessous.

a) Charges exceptionnelles

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
Mois gestion tutelle 2004 et 2005 (retard de régularisation de facturation)	TPS	63993,18 €	12032,97 €
Perte dossier tutelle	TPS		1875,26 €
Perte formation bred	TPS		404,78 €
Mois gestion tutelle ex. antérieurs	TMP	655,04 €	5968,50 €
MAJ tut terminées prélèvement	TMP	19,59 €	1332,92 €
Charges ex ant	TMP		5481,70 €
Perte formation bred	TMP		505,97 €
Perte formation bred	INSTITUTION		101,19 €
Complément de cotisation ex. ant. caisse AGIRC/UGRC	INSTITUTION	979,71 €	
TOTAUX		65647,52 €	27703,29 €

b) Produits exceptionnels

NATURE	SERVICE	MONTANT EXERCICE N	MONTANT EXERCICE N-1
Mois gestion tutelle 2004 et 2005 (retard de régularisation de facturation)	TPS	31828,36 €	3180,32 €
Reprise sur prix gestion ex ant	TPS		79382,35 €
Mois gestion tutelle ex. antérieurs	TMP	2638,40 €	
Produits ex ant	TMP	563,06 €	3320,36 €
Congé représentation	INSTITUTION		32066,22 €
TOTAUX		35029,82 €	117949,25 €

E) AUTRES INFORMATIONS :

1) Ventilation de l'effectif moyen de l'exercice exprimé en ETP :

En 2004

SERVICES	CADRES	EMPLOYES	DELEGUES & TRAVAILLEURS SOCIAUX	AUTRES PERSONNELS	TOTAL
TPS	3,11	8,95	17,47	0,17	29,70
TMP	3,18	19,75	22,40		45,33
INSTITUTION	0,71	1,23	0,33	0,38	2,65
REAAP	0,06	0,04	1,00		1,10
ASLL	1,00	0,85	1,00		2,85
TOTAUX	8,06	30,82	42,20	0,55	81,63

En 2005

SERVICES	CADRES	EMPLOYES	DELEGUES & TRAVAILLEURS SOCIAUX	AUTRES PERSONNELS	TOTAL
TPS	3,06	7,03	15,07	0,15	25,31
TMP	4,60	23,27	31,28		59,15
INSTITUTION	0,44	1,81		0,35	2,60
REAAP	0,10		1,00		1,10
ASLL	1,00	0,85	1,27		3,12
PRP		0,88			0,88
TOTAUX	9,20	33,84	48,62	0,50	92,16

En 2006

SERVICES	CADRES	EMPLOYES	DELEGUES & TRAVAILLEURS SOCIAUX	AUTRES PERSONNELS	TOTAL
TPS	2,95	8,80	14,14	0,19	26,08
TMP	4,67	24,25	33,31	0	62,23
INSTITUTION	0,37	1,40		0,46	2,23
REAAP	0,10		1,00		1,10
ASLL	1,00	0,74	0,75		2,49
PRP		0,04			0,04
TOTAUX	9,84	35,23	48,45	0,65	94,17

2) Patrimoine des majeurs protégés :

Les placements des fonds des majeurs protégés s'élèvent à : 38 075 945,86 € en 2006, contre 30 732 420,02 en 2005 et 26 797 844,58 € en 2004.

Cette somme est mentionnée dans l'annexe conformément aux indications du guide comptable des UDAF.

3) Négociations relatives aux congés trimestriels :

INFORMATION HORS BILAN : Engagement sur 2007 important devant être précisé :

le 22/01/2007 en commission de suivi, il est intervenu dans le cadre des négociations sur les reliquats de congés trimestriels relatif à la période du 01/01/2003 au 30/06/2004, un engagement unilatéral de l'UDAF quant au règlement de ces congés trimestriels dans un cadre très précis. L'UDAF assumera cette charge sur ses fonds propres en totalité, sauf si ses financeurs consentent à prendre en charge une partie ou la totalité.

Le contenu de l'engagement de l'UDAF intervenu sur 2007: L'UDAF rappelle au préalable qu'elle ne fait pas une application volontaire au sens juridique du terme des dispositions relatives aux congés trimestriels sur la période antérieure au 1^{er} octobre 2004, soit du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2004 : dispositions qui ne lui sont pas opposables. L'UDAF accorde aux salariés bénéficiaires un équivalent de droits exprimés soit sous la forme d'une compensation financière, soit sous la forme de jours de repos.

Le tableau ci-dessous exprime en valeur financière le coût pour chaque service :

SERVICES	Coût pour chaque service charges comprises
TPS	48027,87 €
TMP	139616,21 €
INSTITUTION	899,73 €
REAAP	6530,98 €
ASLL	9678,46 €
PRP	0,00 €
TOTAUX	204753,25 €